



## COMMENT RÉAGIR FACE À UNE CRUE RAPIDE ?



La médicale  
assure les professionnels de santé



**Une crue rapide** est la conséquence de très fortes pluies (l'équivalent de plusieurs mois en quelques heures) qui occasionnent une montée brutale des eaux, accompagnée d'un ruissellement intense.

Si vous vous situez dans une région soumise aux crues rapides, il est important de connaître les bons réflexes pour y faire face.

### AVANT L'INONDATION

#### En début de saison :

- informez vous auprès de la mairie pour avoir plus de détails sur les risques auxquels vous êtes exposés ;
- inspectez les abords de vos biens et enlevez tout ce qui peut gêner le bon écoulement des eaux : nettoyez les caniveaux, les fossés, débouchez les gouttières...

#### En cas d'alerte :

- suivez les consignes des pouvoirs publics et préparez-vous à vous mettre à l'abri ou à évacuer ;
- installez des moyens de protection temporaires prêts à l'emploi comme des batardeaux ;
- mettez les produits toxiques en hauteur ;
- coupez le gaz et l'électricité ;
- débranchez les appareils électriques et placez-les en hauteur ;
- videz vos poubelles ;
- mettez vos objets de valeur et papiers personnels à l'abri ;
- stationnez votre véhicule hors de la zone inondable.



#### PRÉPAREZ UN KIT DE SECOURS EN CAS DE CONFINEMENT COMPORTANT :

- des réserves d'eau ;
- des aliments non périssables ;
- des vêtements chauds et des couvertures ;
- une radio et une lampe de poche à piles ;
- vos papiers personnels.



# PENDANT L'INONDATION

## Se mettre en sécurité

### À L'INTÉRIEUR

- Laissez les issues de secours accessibles et ouvertes.
- Ne descendez ni au sous-sol ni dans votre parking, l'eau peut monter très vite et vous mettre en grand danger.
- Suivez l'évolution de la situation sur votre téléphone portable ou à la radio.

### À L'EXTÉRIEUR

- Trouvez un abri à proximité le plus en hauteur possible (en intérieur ou en extérieur).
- Eloignez-vous des cours d'eau.
- Ne vous engagez pas (à pied ou en voiture) dans une zone même faiblement inondée.
- Souciez-vous de vos proches, de vos voisins et des personnes vulnérables.



**Laissez vos enfants à l'école,  
ils seront pris en charge  
par le personnel enseignant.**



### EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LES SECOURS

**18 - Pompiers  
15 - Samu  
112 - Numéro d'urgence européen**



## APRÈS L'INONDATION

- Faites l'inventaire des dégâts causés par l'inondation.
- N'hésitez pas à prendre des photos.
- Essayez de limiter l'aggravation des dégâts du mieux que possible puis contactez votre assureur.
- Jetez les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur.
- Faites appel à des professionnels avant de rebrancher votre installation électrique et votre chauffage.
- Mettez des bottes et des gants pour manipuler les déchets produits par l'inondation.
- Nettoyez votre domicile à la brosse puis désinfectez à l'eau de Javel.
- Aérez et chauffez doucement votre maison pendant plusieurs jours.
- Soyez vigilant si vous utilisez une motopompe pour vider votre cave car il y a un danger d'intoxication au monoxyde de carbone.

## RAPPEL DES 4 NIVEAUX DE VIGILANCE CRUE



### LA MÉDICALE VOUS PROPOSE UN SERVICE GRATUIT D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE : LA MÉDICALE PRÉVENTION MÉTÉO



Grâce à ce service, notre équipe d'experts vous conseille sur l'attitude à adopter pour protéger vos proches et vos biens. **Vous recevez une alerte par SMS** si un événement à risque survient à proximité de votre bien. Pour permettre ces alertes et faciliter la gestion des sinistres, nous vous invitons à mettre à jour vos coordonnées dans votre espace client. L'application **La Médicale Prévention Météo\*** vous permet d'être informé en temps réel sur les risques diagnostiqués sur le lieu où vous vous trouvez.

\* La Médicale Prévention Météo est un service réservé aux clients La Médicale.

La Médicale est une marque de Generali.

Informations non contractuelles données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif.  
La Médicale ne saurait être tenue responsable de quelque préjudice lié aux informations fournies.

L'Équité - Société Anonyme au capital de 69 213 760 euros, 572 084 697 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME FR232327\_01NBYI.

Generali Iard - Société Anonyme au capital de 94 630 300 euros. Entreprise régie par le Code des Assurances 552 062 663 RCS Paris. N° d'identifiant unique ADEME FR232327\_01NBYI.

Siège social des Sociétés : 89 rue Taitbout - 75009 Paris. Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

